



### Ouverture du:

13 mai 2024 au  
20 décembre 2024

### Modalités

#### Positionnement :

13, 14, 16 mai 2024

### Inscription obligatoire

Avant le 19 avril 2024

### Durée

252h en Centre de formation et 400h en entreprise.

Pour les personnes déjà en poste, ces heures sont comprises dans le cadre habituel de leurs temps de travail.

### Tarif

3528 €

### Contact

Pour obtenir plus d'information, un devis personnalisé ou un dossier d'inscription :

Mme GRUTUS au

0596 60 34 94 ou par email [accueil@cemea-martinique.org](mailto:accueil@cemea-martinique.org)

Le Certificat de Qualification Professionnelle Animateur Péri-scolaire (CQP) est un diplôme de la branche professionnelle des métiers de l'Education, de la Culture, des Loisirs et de l'Animation (ECLAT), enregistré le 01/06/2022 dans le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP 36481), de niveau 3, reconnu par l'Etat.

### Objectifs

L'animateur péri-scolaire assume trois grands actes professionnels :

- il accueille les publics, enfants et familles, dans des temps péri-scolaires,
- il conçoit des projets d'animation en direction des publics enfants,
- il conduit des temps d'animation péri-scolaires en direction des publics. enfants.
- il exerce dans un environnement professionnel relevant du champ de l'éducation populaire

### Pour les salariés :

Ils gagnent en qualification pour faire face aux évolutions techniques et organisationnelles de leur métier et/ou de leur entreprise.

Ils peuvent accéder à un autre niveau de poste au sein de l'entreprise.

Leurs compétences sont reconnues au sein de l'entreprise et par toute la profession :

le CQP a en effet une valeur nationale auprès de l'ensemble des acteurs de la Branche.

### Pour l'entreprise :

Elle dispose d'outils pour évaluer les compétences de ses salariés.

Elle peut construire des parcours de formation adaptés.

Elle fédère et motive les équipes autour d'un projet et d'une dynamique d'entreprise

Elle intègre plus facilement des jeunes qualifiés au travers de contrats en alternance.

### Les + de cette formation

- + Un réseau national, 80 ans d'expérience dans la formation, un mouvement pédagogique d'Education nouvelle.
- + Un réseau local Antilles-Guyane au contact de nos territoires.
- + Une formation en alternance : Des va-et-vient entre les apprentissages en centre et ceux en entreprise, accompagné d'un tuteur, acteur de terrain.
- + Un accompagnement individualisé tout au long du parcours.

100% de réussite aux certifications  
pour la promotion 2021-2022



Siège  
10 Rue Lazare Carnot  
BP 483, 97241 Fort de France



[accueil@cemea-martinique.org](mailto:accueil@cemea-martinique.org)  
[www.cemea-antillesguyane.org](http://www.cemea-antillesguyane.org)



Centre Victor Marty  
3 Rue des nénuphars  
97232 Lamentin



0596 603494



0596 515726

### Type d'emploi principalement visé

L'emploi visé est lié aux besoins d'accueil et de garde avant et après l'école, ainsi que pendant la pause méridienne.

L'animateur périscolaire intervient en direction de l'enfance.

Le secteur associatif et la fonction publique territoriale sont les employeurs principaux des animateurs(trices) périscolaires.

### Description de l'emploi visé

L'animateur périscolaire intervient en direction d'un public unique, l'enfance, soit le public des 3/12 ans, dans des espaces/temps proches de l'école, le matin, le soir, la pause méridienne. Il met en œuvre des animations et des démarches pédagogiques adaptées au cadre de l'accueil périscolaire, aux espaces disponibles, aux rythmes des enfants. Il travaille, en relation avec 2 acteurs éducatifs privilégiés, les parents et les enseignants.

L'animateur peut être amené à intervenir en sus des temps périscolaires auprès d'autres publics, il connaît donc aussi les publics pré-adolescents, adolescents.

L'animateur périscolaire exerce sous la responsabilité fonctionnelle d'un directeur ou d'une personne désignée par l'employeur. Il intervient le plus souvent individuellement au sein d'une petite équipe.

### Autonomie et responsabilités

L'animateur périscolaire exerce ses fonctions sous l'autorité hiérarchique du responsable de la structure qui l'emploie et dans le cadre du projet et de l'organisation définis par ce dernier.

### L'Animateur périscolaire assume quatre missions :

#### Il accueille les publics enfants et familles dans les temps périscolaires.

Il « met en vie » l'accueil des publics enfants et familles avant ou après la classe et pendant la pause méridienne, dans le respect de leurs rythmes de vie et de leurs besoins. Il prend en charge la vie quotidienne des enfants accueillis. Il contribue à la continuité éducative autour des enfants au sein de la communauté éducative (familles, enseignants, ASEM), personnels techniques et de restauration, autres animateurs). Il contribue à l'inclusion des enfants à besoins particuliers.

#### Il participe à la conception des projets d'animation en direction des publics enfants.

Il identifie et intègre les caractéristiques et spécificités de la structure et du public visé pour contribuer à la conception du projet d'animation. En lien avec son responsable hiérarchique et l'équipe d'animation, il construit une démarche pédagogique au sein d'une équipe et conçoit les modalités d'évaluation du projet. Il conçoit ses propres projets d'intervention.

#### Il conduit des temps d'animation périscolaires en direction des publics enfants.

Il déploie et conduit des temps d'animation adaptés au contexte périscolaire dans une visée éducative et de loisirs, en s'appuyant sur différents supports (activités artistiques, culturelles, scientifiques, techniques, physiques, etc.). Il gère le collectif d'enfants pendant le temps d'animation. Il réalise l'évaluation du temps d'animation.

#### Il exerce dans un environnement professionnel relevant du champ de l'éducation populaire.

Il veille à l'ancrage de ses actions dans le territoire local, à leur mise en cohérence avec les principes et les valeurs de l'éducation populaire, et avec le projet éducatif et le projet pédagogique de la structure. Il applique la réglementation en vigueur et les règles en usage dans le fonctionnement de l'accueil périscolaire.

Il s'implique activement dans le travail d'équipe. Il communique en interne avec l'équipe d'animation et à l'externe avec les autres membres de la communauté éducative.



## DESCRIPTION DE LA FORMATION

### Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire pour l'entrée en formation.

### Suite de parcours

Après l'obtention du CQP vous pourrez vous présenter au BPJEPS.

### Organisation de la formation

La formation est organisée en alternance avec en moyenne une semaine par mois en centre de formation. Les contenus de formation sont répartis en 4 BLOCS :

- BLOC 1 : Accueillir les publics, enfants et familles, dans des temps périscolaires.
- BLOC 2 : Concevoir des projets d'animation en direction des publics enfants.
- BLOC 3 : Conduire des temps d'animation périscolaires en direction des publics enfants.
- BLOC 4 : Exercer dans un environnement professionnel relevant du champ de l'éducation populaire.

### Modalité d'évaluation des stagiaires

Le CQP animateur périscolaire est délivré par la CPNEF Eclat (ex Animation), après validation de chacune des 4 blocs de la formation. Le jury CPNEF, après examen des résultats des épreuves certificatives, arrête une décision concernant les 4 blocs. En cas de validation des 4 blocs, le CQP est délivré par la CPNEF Eclat. En cas d'échec d'un ou plusieurs blocs, le stagiaire devra se réinscrire sur une formation habilitée pour repasser ses épreuves. Il reçoit néanmoins les attestations des blocs validés.



### Financement

Compte Personnel de Formation (CPF), contrat de professionnalisation, dispositif Pro-A, prise en charge par un OPCO, prise en charge par un employeur. Possibilité de financement CTM et France Travail pour les demandeurs d'emploi.

Les locaux sont adaptés pour l'accueil de personnes en situation de handicap. Pour l'adaptation des moyens de la prestation contactez le référent : [referent.handicap@cemea-martinique.org](mailto:referent.handicap@cemea-martinique.org)



## Quelles sont les méthodes mobilisées durant cette formation?

L'éducation nouvelle, dans la formation, se traduit par :

- La prise en compte de l'individualité par un parcours différencié et adapté autant que possible à chaque stagiaire selon ses capacités et son rythme d'acquisition.
- Le milieu de vie et les communications avec autrui jouent un rôle fondamental.
- L'ouverture sur l'environnement doit être source d'intérêt et de motivation.
- L'apprenant est au coeur de son propre apprentissage.
- La formation s'intéresse davantage à la manière dont chacun s'y prend pour apprendre. Elle s'appuie sur les activités et les interactions entre apprenants et permet que le groupe favorise les formes d'apprentissage coopératif.
- La formation s'appuie sur la prise en compte des représentations des apprenants sur les objets d'apprentissage.

Pour permettre aux formateurs et aux stagiaires de réguler leurs pratiques, la dimension formative de l'évaluation est utilisée. Elle vise une plus grande autonomie des stagiaires.

Enfin, c'est par l'éducation nouvelle et les méthodes d'éducation active que la formation répond le mieux à son objectif historique d'émancipation et de participation.

## Pour les CEMÉA, exercer les métiers de l'animation, c'est :

- Participer à la transformation des personnes, des groupes et des organisations
- Favoriser le développement des liens sociaux
- Agir pour l'autonomie des personnes et des groupes
- Soutenir la transformation des dynamiques de territoire
- Contribuer au développement du bénévolat et de la vie associative
- Aider les personnes et les groupes à interroger leurs références, leurs habitudes, leurs représentations
- Agir pour le développement des pratiques culturelles de tous
- Sensibiliser les personnes au « vivre ensemble » et à l'interculturel.

**Les CEMÉA revendiquent une conception de l'animation et des métiers d'animateurs qui se réfère au projet de l'éducation populaire conçu comme l'ensemble des pratiques qui visent à l'émancipation des personnes et des groupes.**

**Dans cette perspective, la formation dans le champ de l'animation est un vecteur de transformation sociale, un acte politique, dynamisée et soutenue par une philosophie et des démarches d'éducation nouvelle.**

Formation répondant au dépôt RNCP en date du 16 Mars 2022 par la CPNEF Animation

Date d'échéance de l'enregistrement : 01-06-2025



Retrouvez nous ici

<http://cemea-antillesguyane.org>



Il est possible d'obtenir tout ou partie de ce diplôme par la voie de la VAE. Toute personne, quels que soient son âge, sa nationalité, son statut et son niveau de formation, qui justifie d'au moins 1 an d'expérience en rapport direct avec une certification visée, peut prétendre à la Validation des Acquis par l'Expérience. Pour plus d'information contacter [accueil@cemea-martinique.org](mailto:accueil@cemea-martinique.org)



Les CEMÉA Martinique, déclarés sous le N° d'activité 97970006097 auprès du préfet de Martinique, sont titulaires de la certification QUALIOPi dans le cadre de la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel dans les catégories : Organisme de formation, Centre de formation d'apprentis et Validation des Acquis de l'Expérience conformément aux exigences de la certification de l'art. L.6316-1 du code du travail.